

HISTOIRE

DE LA

RÉPUBLIQUE DE VENISE.

LIVRE XXV.

RIVALITÉ DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT ET DE FRANÇOIS 1^{er}. — GUERRE EN ITALIE. — COMBAT DE LA BICOQUE. — BATAILLE DE PAVIE. — TRAITÉ DE MADRID. — TRAITÉ DE COGNAC. — PRISE DE ROME PAR LES IMPÉRIAUX. — NOUVELLE EXPÉDITION DES FRANÇAIS A NAPLES. — PAIX DE BOLOGNE, 1519-1529.

I. L'Italie venait enfin d'être pacifiée, mais c'était parce que d'autres causes préparaient ailleurs de plus grandes agitations. On a vu que les puissances de la Péninsule, les puissances belligérantes même, n'avaient pas été consultées, lorsqu'on avait réglé leurs intérêts à Noyon. Cela annonçait que d'autres se croyaient assez prépondérantes pour se constituer arbitres. Il ne s'agissait plus de savoir si les Vénitiens posséderaient telle ou telle ville de plus ou de moins. Il s'agissait de la Navarre, que l'Espagne avait usurpée : il s'agissait du royaume de Naples, sur lequel les maisons de France et d'Arragon avaient des droits ; de la Castille, dont la reine titulaire vivait encore, mais dans un état de démence ; du trône d'Arragon, que Ferdinand laissait vacant par sa mort, après avoir eu la précaution de faire deux testaments contraires : il s'agissait enfin de la couronne impériale, qu'on allait avoir à se disputer immédiatement après la mort de Maximilien (1519).

Cette mort arriva au commencement de l'année 1519 : les deux concurrents à cette dignité suprême étaient l'héritier des maisons d'Autriche, de Bourgogne, de Castille, d'Arragon et de Naples, et le roi de France, alors souverain de Gènes et du Milanais. Il était inévitable d'opter entre ces deux princes, et impossible de ne pas prévoir qu'en choisissant l'un

ou l'autre, on se donnait un maître ; mais d'une autre part, l'empire croyait avoir besoin d'un appui contre la puissance ottomane, qui venait de faire d'immenses progrès. Les Turcs avaient envahi l'Égypte et la Syrie ; le fameux Soliman II était sur le trône de Constantinople.

François 1^{er}, plus âgé de cinq ans que son rival, était déjà recommandé par ses exploits aux suffrages du corps germanique, qu'il tâchait encore de s'assurer en les achetant. Les Vénitiens favorisèrent ouvertement les prétentions du roi de France, se ligèrent avec lui par un traité nouveau, du 15 octobre 1517, lui promirent même des secours d'argent pour l'aider à réussir dans son dessein, ce qui n'empêcha pas son concurrent de l'emporter. Ainsi la république, dès le commencement de ce règne, eut envers l'empereur Charles-Quint le tort d'avoir traversé son élection.

II. L'inquiétude qu'elle en conçut lui fit attacher beaucoup d'importance à renouveler les traités qui lui garantissaient la paix avec le grand-seigneur. Elle n'hésita pas à lui continuer le tribut qu'elle payait précédemment aux soudans d'Égypte, comme seigneurs suzerains du royaume de Chypre, et obtint en échange la confirmation de tous les privilèges dont les négociants vénitiens jouissaient dans